



UNION SNUI - SUD TRÉSOR

SECTION DU NORD

LILLE LE 10 JANVIER 2011

Cher(e)s camarades,

Les militant(e)s de l'union SNUI SUD TRESOR du Nord vous souhaitent une excellente année 2011 en premier lieu pour vous, vos familles et vos proches.

Ensuite, et c'est bien naturel, nous vous souhaitons la réussite professionnelle que vous attendez, la reconnaissance qui vous est due et les meilleures relations professionnelles dans un cadre de travail le plus agréable possible.

Nous savons bien que ces derniers vœux ne sont pas les plus simples à réaliser. L'année 2010 a montré malgré notre détermination que l'idéologie libérale était au pouvoir que ce soit à travers la réforme des retraites ou avec les suppressions d'emplois dans la Fonction Publique et le non remplacement de 2 départs en retraite sur 3. Les dégâts de ces postulats sont nombreux y compris dans nos conditions de vie au travail. Une des motivations du militantisme syndical est de tout mettre concrètement en œuvre pour améliorer les conditions de vie au travail.

La campagne de l'Union: « **On veut respirer** » s'inscrit dans la continuation, l'affirmation de nos revendications.

En cette année 2011 l'UNION SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES défendra résolument les intérêts de tous les agents, et l'Union formule le vœu d'être entendue par nos administrateurs nationaux et locaux.

Dans ce cadre, la section de l'Union du Nord, avait écrit un courrier à Mr Parini, Directeur Général, pour dénoncer les suppressions massives dans notre département, et dénoncer, entre autres, les méthodes d'évaluation des charges de travail.

Ainsi, dans le Nord où 50% voire 60% des foyers sont non imposables, le travail d'accueil et de gestion que cette population requiert n'est pas, ou mal comptabilisé dans les charges de travail.

C'est avec surprise, que nous avons reçu une réponse dans laquelle, le Directeur Général s'engage à étudier l'opportunité d'intégrer, les critères les plus appropriés pour traduire au mieux cette réalité.

Si la section se satisfait qu'il y ait une réponse, sur le fonds, la section du Nord n'adhère pas à l'analyse du contexte faite par le DG.

Que ce soit en terme de dématérialisation, de simplifications ou d'évolutions des méthodes de travail, pour l'Union les gains qu'elles sont censées apporter dans le travail sont loin de compenser les réorganisations de services, la polyvalence, l'expertise, les multiples réformes fiscales ou l'absence de soutien apporté aux services de base. Tout cela dans le contexte de suppressions d'emplois que connaît la DGFIP.

Nos revendications sont nombreuses, et les agents attendent un retour pour tous les efforts qu'on exige d'eux depuis maintenant plus de 10 ans.

Ce que les agents veulent dès 2011, c'est respirer!

UNION SNUI SUD TRESOR Solidaires
Cité administrative
rue Gustave Delory
59044 LILLE CEDEX

LE DIRECTEUR GENERAL DES FINANCES PUBLIQUES

Paris, le 21 DEC 2010

139, RUE DE BERCY
75572 PARIS CEDEX 12

TÉLÉPHONE 01 53 18 85 85
TELECOPIE 01 53 18 55 16
philippe.parini@dgfip.finances.gouv.fr

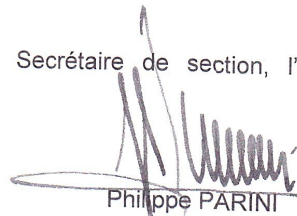
Madame la Secrétaire de section,

Par courriel du 19 novembre vous attirez mon attention sur l'évolution des emplois du département du Nord. Vous indiquez que les suppressions d'emplois dégradent les conditions de travail et soulignez les sujétions particulières inhérentes au volume singulièrement important de contribuables du Nord non imposables à l'impôt sur le revenu.

Je ne méconnais pas les difficultés pour les services à traduire l'évolution contrainte du plafond d'emplois déterminée par le Parlement. Soyez assurée que je mets tout en œuvre pour que ces suppressions d'emplois n'altèrent ni les conditions de travail des agents ni la qualité du service rendu aux usagers. C'est notamment dans ce cadre que s'inscrivent les démarches de promotion de la dématérialisation, de simplification et d'évolutions organisationnelles, techniques ou réglementaires.

Je vous rejoins quant à la réalité de la charge de travail liée aux contribuables non imposables. Elle pèse en particulier sur les agents en charge de l'accueil, tant physique que téléphonique. Cette charge est d'ores et déjà prise en compte dans la méthode d'allocation des emplois de la filière fiscale. J'ai souhaité qu'il en soit de même dans la méthode unique qu'il convient de construire. Dans ce cadre, le dialogue national qui sera engagé devra notamment étudier l'opportunité d'intégrer les critères les plus appropriés pour traduire au mieux cette réalité.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire de section, l'expression de ma considération distinguée.



Philippe PARINI

Madame la Secrétaire de section
de l'Union SNUI-Sud Trésor
du département du Nord



MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

UNION SNUI SUD TRESOR Solidaires
Cité administrative
rue Gustave Delory
59044 LILLE CEDEX